

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VISANT LES ACTIONS

DE LA SOCIETE

NATUREX

INITIEE PAR



PRESENTEE PAR



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE GIVAUDAN SA



Le présent document relatif aux autres informations de Givaudan SA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 26 juin 2018, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et à l'instruction 2006-07 de l'AMF en date du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de Givaudan SA.

Le présent document complète la note d'information de Givaudan SA visée par l'AMF le 26 juin 2018, sous le numéro 18-261, en application d'une décision de conformité de l'offre publique d'achat visant les actions de la Naturex initiée par Givaudan SA au prix unitaire de 135 euros.

Le présent document relatif aux autres informations de la Société Givaudan SA ainsi que la note d'information sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org), de Givaudan SA (www.givaudan.com) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Givaudan SA : chemin de la parfumerie 5, 1214 Vernier, Suisse ; et
- BNP Paribas : 4, rue d'Antin - 75002 Paris.

Une traduction en langue anglaise du document relatif aux autres informations de la société Givaudan SA et de la note d'information sont également disponibles sur le site Internet de Givaudan SA (www.givaudan.com), et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Givaudan SA : chemin de la parfumerie 5, 1214 Vernier, Suisse ; et
- BNP Paribas : 4, rue d'Antin - 75002 Paris.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques notamment, juridiques, financières et comptables de Givaudan SA seront mises à la disposition du public, au plus tard la veille de l'ouverture de l'Offre, selon les mêmes modalités.

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1.	RAPPEL INTRODUCTIF.....	4
2.	PRÉSENTATION DE L'INITIATEUR	4
2.1.	Renseignements généraux concernant l'Initiateur	4
2.1.1.	<i>Raison sociale</i>	5
2.1.2.	<i>Forme juridique, siège social et droit applicable</i>	5
2.1.3.	<i>Registre du commerce.....</i>	5
2.1.4.	<i>Constitution et durée de la société</i>	5
2.1.5.	<i>But social.....</i>	5
2.1.6.	<i>Exercice social.....</i>	5
2.2.	Informations générales concernant le capital de l'Initiateur.....	5
2.2.1.	<i>Capital-actions</i>	5
2.2.2.	<i>Capital-actions autorisé.....</i>	6
2.2.3.	<i>Capital-actions conditionnel</i>	6
2.2.4.	<i>Cession et transmission des actions</i>	6
2.2.5.	<i>Droits de vote</i>	6
2.2.6.	<i>Cotation des actions de l'Initiateur</i>	6
2.2.7.	<i>Actionnariat de l'Initiateur.....</i>	7
2.3.	Renseignement concernant l'administration, la direction et le contrôle de l'Initiateur.....	7
2.3.1.	<i>Conseil d'administration de l'Initiateur et ses Comités</i>	7
2.3.2.	<i>Comité exécutif.....</i>	8
2.3.3.	<i>Commissaires aux comptes.....</i>	8
2.4.	Description des activités de l'Initiateur.....	9
2.5.	Evènements exceptionnels et litiges significatifs	9
2.6.	Organigramme simplifié du Groupe Givaudan.....	10
3.	INFORMATIONS RELATIVES À LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L'INITIATEUR ..	11
3.1.	Données financières sélectionnées	11
3.1.1.	<i>Présentation résumée des comptes consolidés audités de Givaudan au 31 décembre 2017</i>	11
3.1.2.	<i>Présentation résumée des comptes sociaux audités de Givaudan au 31 décembre 2017</i>	16
4.	MODALITÉS DE FINANCEMENT DE L'OFFRE	18
4.1.	Frais liés à l'Offre	18
4.2.	Coût et mode de financement de l'Offre	18
5.	PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU PRÉSENT DOCUMENT.....	18
6.	ANNEXE 1.....	19

1. RAPPEL INTRODUCTIF

Conformément au titre III du livre II et en particulier en application des dispositions des articles 231-1 et suivants et des articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF, ainsi que des dispositions de l'article 234-2 du règlement général de l'AMF, Givaudan SA (« **Givaudan** » ou l'« **Initiateur** ») offre de manière irrévocable aux actionnaires¹ de la société Naturex, société anonyme de droit français, au capital social de 14 353 426,50 euros divisé en 9 568 951 actions, dont le siège est situé 250, rue Pierre Bayle, BP 81218 84911 Avignon, France et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 384 093 563 (« **Naturex** » ou la « **Société** ») d'acquérir au prix de 135 euros par action Naturex payable exclusivement en numéraire (le « **Prix de l'Offre** »), la totalité de leurs actions dans le cadre d'une offre publique d'achat (l'« **Offre** »).

L'Offre porte ainsi sur :

- la totalité des actions Naturex en circulation non détenues, directement ou indirectement, par l'Initiateur à la date du 26 mai 2018, à l'exception (i) des actions auto-détenues par la Société et (ii) des actions émises en application des plans d'attribution d'actions de performance n°1 et n°2 (tels que décrits au paragraphe 2.6) qui font l'objet d'une indisponibilité juridique et technique ;
- des actions supplémentaires (i) susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre Ré-Ouverte en raison de l'exercice d'options de souscription d'actions Naturex ou d'actions de performance attribuées à des salariés et mandataires sociaux de Naturex et ses filiales et (ii) ne faisant pas l'objet d'une indisponibilité juridique et technique.

L'Offre sera réalisée selon la procédure normale régie par les articles 232-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

L'Offre sera ouverte pour une durée initiale de 25 jours de négociation.

En application des dispositions de l'article 231-9 I du règlement général de l'AMF, l'Offre sera caduque si, à la date de la clôture de l'Offre, l'Initiateur ne détient pas, seul ou de concert, un nombre d'actions de la Société représentant une fraction du capital ou des droits de vote de la Société supérieure à 50 %.

En application de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, dans le cas où les actionnaires minoritaires de Naturex ne représenteraient pas, à l'issue de l'offre publique d'achat, plus de 5% du capital ou des droits de vote de Naturex, Givaudan a l'intention de mettre en œuvre, dès la clôture de cette offre publique d'achat ou dans un délai de trois mois à l'issue de sa clôture, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions de Naturex non apportées à l'offre publique d'achat en contrepartie d'une indemnité égale au prix de l'offre publique d'achat.

2. PRESENTATION DE L'INITIATEUR

2.1. Renseignements généraux concernant l'Initiateur

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de l'Initiateur figurent dans le rapport annuel 2017 rédigé en anglais de Givaudan (ci-après le « **Rapport Annuel 2017** ») et dans l'extrait de ce dernier rédigé en français qui sont disponibles sur le site internet de l'Initiateur (www.givaudan.com).

¹ Autres que l'Initiateur et sa filiale SGD

2.1.1. Raison sociale

La raison sociale de l'Initiateur est : Givaudan SA.

2.1.2. Forme juridique, siège social et droit applicable

L'Initiateur est une société anonyme de droit Suisse, dont le siège social est situé chemin de la Parfumerie 5, 1214 Vernier (Canton de Genève) - Suisse.

2.1.3. Registre du commerce

L'Initiateur est immatriculé au registre de commerce de Genève (Suisse) sous le numéro d'identification des entreprises CHE-100.284.341.

2.1.4. Constitution et durée de la société

L'Initiateur a été constitué le 5 août 1929 pour une durée illimitée.

2.1.5. But social

Conformément à l'article 2 de ses statuts, l'Initiateur a pour but la participation à des entreprises ayant pour activités :

- la fabrication et le commerce de matières premières naturelles et synthétiques parfumantes ou aromatisantes, ou de mélanges de telles matières premières, ainsi que de tous autres produits s'y rapportant ;
- la fourniture de services liés à l'utilisation de ces produits ;
- la recherche et le développement techniques et scientifiques relatifs à ces produits, à leur fabrication et à leur utilisation ainsi que la prise de toutes marques, brevets, licences, procédés de fabrication et formules, leur mise en valeur et leur exploitation sous quelque forme que ce soit.

La société peut accessoirement exercer elle-même ces activités.

La société peut établir des succursales et filiales en Suisse ou à l'étranger ; elle peut participer à toutes entreprises, quelles qu'elles soient, en Suisse ou à l'étranger.

La société peut acquérir, détenir, exploiter et aliéner des immeubles et des droits immatériels.

La société peut exercer toutes activités commerciales, financières et autres en rapport avec le but social.

2.1.6. Exercice social

L'exercice social de l'Initiateur est d'une durée de 12 mois et commence le 1^{er} janvier et se clôture le 31 décembre de chaque année.

2.2. Informations générales concernant le capital de l'Initiateur

2.2.1. Capital-actions

Au 26 juin 2018, le capital-actions de l'Initiateur est d'un montant de 92 335 860 CHF et est divisé en 9 233 586 actions nominatives ayant une valeur nominale de 10 CHF chacune, entièrement libérées. L'ensemble du capital-actions de l'Initiateur est composé d'une seule catégorie d'actions ordinaires qui disposent des mêmes droits.

2.2.2. Capital-actions autorisé

L'Initiateur n'a pas de capital-actions autorisé.

2.2.3. Capital-actions conditionnel

Au 26 juin 2018, le capital-actions de l'Initiateur peut être augmenté par :

- l'émission d'au maximum 161 820 actions par l'exercice de droits d'option attribués à des salariés et aux membres du Conseil d'administration du groupe ;
- l'émission d'au maximum 463 215 actions par l'exercice de droits d'option ou de conversion en lien avec l'émission de titres obligataires de l'Initiateur ou d'une société faisant partie de son groupe ;
- l'émission d'au maximum 161 820 actions à travers l'exercice de droits d'option attribués aux actionnaires de l'Initiateur.

2.2.4. Cession et transmission des actions

Depuis l'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2014, l'Initiateur n'applique plus aucune limitation sur le transfert des actions.

2.2.5. Droits de vote

A chaque action ordinaire est attaché un droit de vote.

Conformément au droit suisse et aux statuts de l'Initiateur, les titulaires d'actions sont inscrits, sur leur demande, au registre des actions comme actionnaires avec droits de vote s'ils déclarent expressément avoir acquis ces actions en leur nom propre et pour leur compte. Sur la base d'un règlement du Conseil d'administration, les actionnaires fiduciaires peuvent être inscrits au registre des actions comme actionnaires avec droits de vote dans la limite de 2 % du capital-actions sans autre condition et pour plus de 2 % s'ils prennent l'engagement de révéler à l'Initiateur les nom, adresse, nationalité des ayants droits ainsi que le nombre d'actions que ces derniers détiennent.

2.2.6. Cotation des actions de l'Initiateur

Les actions Givaudan SA sont admises aux négociations à la bourse Suisse SIX Swiss Exchange sous le numéro de valeur 1064593, ISIN CH0010645932.

Au 31 décembre 2017, la capitalisation boursière de Givaudan était de 20 794 035 672 CHF sur la base d'un cours par action de 2 252 CHF.

2.2.7. Actionnariat de l'Initiateur

A la connaissance de l'Initiateur, les actionnaires suivants constituaient les seuls détenteurs détenant plus de 3% des actions composant le capital de Givaudan au 31 décembre 2017 (ou à la date de leur dernière déclaration en vertu de l'article 20 de la Loi sur les bourses) :

Actionnaires importants

	En %
Ayants droit	
William H. Gates III – Cascade Investment	13.86
BlackRock Inc	4.98 ²
MFS Investment Management	5.04
Fiduciaires	
Nortrust Nominees Ltd.	14.90
Chase Nominees Ltd.	5.21
Messieurs Pictet & Cie	4.40

La Société n'a conclu de convention d'actionnaires avec aucun de ses principaux actionnaires.

2.3. Renseignement concernant l'administration, la direction et le contrôle de l'Initiateur

2.3.1. Conseil d'administration de l'Initiateur et ses Comités

Aux termes de l'article 13 des statuts de l'Initiateur, le Conseil d'administration est composé de 7 à 9 membres. L'assemblée générale ordinaire élit individuellement les membres et le Président pour une durée de fonction s'achevant à la fin de l'assemblée générale ordinaire suivante. Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un vice-président.

Le Conseil d'administration en exercice est actuellement composé de 7 membres :

- Victor Balli (administrateur)
- Prof.Dr-Ing. Werner Bauer (Vice-Président)
- Lilian Biner (administrateur)
- Michael Carlos (administrateur)
- Ingrid Deltenre (administrateur)
- Calvin Grieder (Président)
- Thomas Rufer (administrateur)

Les sept membres du Conseil d'administration de Givaudan possèdent des connaissances approfondies dans leurs domaines respectifs : stratégie, secteur des arômes et parfums, finance, recherche et innovation, marketing et affaires réglementaires et apportent des contributions en la matière. Les compétences, la diversité et l'expertise du Conseil d'administration contribuent fortement à la gestion d'une société de la taille de Givaudan dans un contexte complexe et en évolution constante.

Le Conseil d'administration de l'Initiateur a procédé à la création de 4 Comités, un Comité d'audit, un Comité de nomination et de gouvernance, un Comité de rémunération et un Comité d'innovation.

² Pourcentage au 23 mai 2018 – Information du site <https://www.six-exchangeregulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration dans le cadre de ses responsabilités de supervision concernant le reporting financier, s'assure de l'efficacité du contrôle interne, de la gestion des risques et des systèmes de conformité et évalue et supervise les processus d'audit internes et externes.

Le Comité des rémunérations examine la politique de rémunération et formule des recommandations à l'intention du Conseil d'administration, approuve la rémunération du Comité exécutif et prépare le rapport de rémunération.

Le Comité de nomination et de gouvernance aide le Conseil d'administration à appliquer les principes de bonne gouvernance et prépare les nominations au Conseil d'administration et au Comité exécutif.

Le Comité d'innovation assiste le Conseil d'administration pour ce qui est des questions scientifiques liées aux arômes, parfums et cosmétiques et identifie les opportunités et propose et filtre les partenaires d'innovation potentiels

2.3.2. Comité exécutif

Le Comité exécutif, placé sous la houlette du Directeur général, est responsable de tous les domaines de gestion opérationnelle de l'Initiateur qui ne sont pas spécifiquement réservés au Conseil d'administration.

Le Directeur général est nommé par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité de nomination et de gouvernance. Sous réserve des pouvoirs qui lui sont attribués, il est chargé de satisfaire les objectifs stratégiques de l'Initiateur et de définir les priorités opérationnelles. En outre, il dirige, supervise et coordonne les autres membres du Comité exécutif, ce qui inclut l'organisation, la préparation et la présidence des réunions du Comité exécutif.

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil d'administration sur recommandation du Directeur général après évaluation par le Comité de nomination et de gouvernance. Le Comité exécutif est chargé du développement des projets stratégiques ainsi que commerciaux et financiers à long terme de l'Initiateur. Ses principaux domaines de responsabilité comprennent également la gestion et la supervision de tous les domaines du développement commercial sur une base opérationnelle ainsi que l'approbation des décisions d'investissement.

Le Comité Exécutif est composé de 7 membres:

- Gilles Andrier (Directeur Général)
- Mauricio Graber (Président de la Division Arômes)
- Maurizio Volpi (Président de la Division Parfums)
- Tom Hallam (Directeur financier)
- Simon Halle Smith (Directeur des Ressources humaines et d'EHS groupe)
- Willem Mutsaerts (Directeur des Achats et du Développement durable du Groupe)
- Anne Tayac (Directrice de Givaudan Business Solutions).

2.3.3. Commissaires aux comptes

Lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 26 mars 2009, Deloitte SA a été désignée pour la première fois organe de révision légal de l'Initiateur et de ses filiales et assume ce rôle depuis cette date. Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2017, le mandat de Deloitte SA a été renouvelé en tant qu'organe de révision légal pour l'exercice 2017. Depuis mars 2016, le principal réviseur responsable de l'audit chez Deloitte est Mme Karine Szedgi Pingoud, Partner.

2.4. Description des activités de l'Initiateur

Le groupe Givaudan a plusieurs activités réparties en deux divisions.

a. La division Parfumerie

Cette division couvre l'activité de création et commercialisation de produits de parfumerie telle que:

- les parfums pour les biens de consommation, en particulier les tissus, les soins personnels, les soins des cheveux et de la peau, les soins bucco-dentaires, les produits ménagers, les assainisseurs d'air et les soins de l'air ;
- la parfumerie fine, en particulier la création de parfums de signature et d'extensions de lignes ;
- les ingrédients de parfums et les ingrédients cosmétiques actifs.

b. La division Arômes

Cette division comprend la création et distribution d'arômes, en particulier:

- les arômes de confiserie (produits de boulangerie, de chocolat, de confiserie et de chewing-gum) ;
- les arômes pour les produits laitiers (crème glacée, les yaourts, les desserts et les margarines) ;
- les arômes pour les boissons (boissons sans alcool, les jus de fruits et les boissons instantanées) ;
- les saveurs pour les plats cuisinés, les snacks, les soupes, les sauces, la viande et la volaille.

Leader de son secteur, Givaudan crée des parfums et des arômes uniques et innovants pour ses clients dans le monde entier. Détenant approximativement 25% de parts de marché, Givaudan s'est forgée une place de leader grâce à la présence de ses équipes Ventes et Marketing implantées sur les principaux marchés.

En 2017, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards de francs suisses et des investissements à hauteur de 424 millions de francs suisses dans la recherche et le développement.

Son chiffre d'affaires est réparti entre la division Parfum (46%) et la division Arôme (54%).

Le Groupe Givaudan emploie aujourd'hui environ 11.300 salariés dans le monde.

2.5. Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de Givaudan, il n'existe pas d'évènement exceptionnel ou de litige significatif susceptible d'affecter défavorablement son activité, ses résultats ou ses actifs.

2.6. Organigramme simplifié du Groupe Givaudan

Liste des principales filiales consolidées de Givaudan au 31 décembre 2017.

		% de détention directe	% de détention indirecte	Actionnaire indirect
Switzerland	Givaudan Suisse SA	100%		
	Givaudan Finance SA	100%		
	Givaudan international SA	100%		
	Induchem AG			Givaudan Finance SA
	Vamara Holding SA	100%		
	Givaudan Treasury International SA	100%		
Argentina	Givaudan Argentina SA	100%		
	Givaudan Argentina Servicios SA	100%		
Australia	Givaudan Australia Pty Ltd	100%		
Austria	Givaudan Austria GmbH	100%		
Bermuda	FF Holdings (Bermuda) Ltd		100%	Givaudan Finance SA
	Givaudan International Ltd		100%	FF Holdings (Bermuda) Ltd
	FF Insurance Ltd		100%	FF Holdings (Bermuda) Ltd
Brazil	Givaudan do Brasil Ltda	100%		
Canada	Givaudan Canada Co	100%		
Chile	Givaudan Chile Ltda	100%		
China	Givaudan Fragrances (Shanghai) Ltd	100%		
	Givaudan Flavors (Shanghai) Ltd	100%		
	Givaudan Speciality Products (Shanghai) Ltd	100%		
	Givaudan Hong Kong Ltd	100%		
	Givaudan Flavors (Nantong) Ltd	100%		
Colombia	Givaudan Colombia SA	100%		
Czech Republic	Givaudan CR, s.r.o.	100%		
Egypt	Givaudan Egypt SAE	100%		
	Givaudan Egypt Fragrances LLC	100%		
France	Givaudan France SAS	100%		
	Activ International SAS	100%		
Germany	Givaudan Deutschland GmbH	100%		
Hungary	Givaudan Hungary kft	100%		
India	Givaudan (India) Private Ltd	100%		
Indonesia	P.T. Givaudan Indonesia	100%		
Italy	Givaudan Italia SpA	100%		
Japan	Givaudan Japan K.K	100%		
Korea	Givaudan Korea Ltd	100%		
Malaysia	Givaudan Business Solutions Asia Pacific Sdn. Bhd	100%		
	Givaudan Flavours & Fragrances Malaysia Sdn.Bhd		100%	Vamara Holding SA
Mexico	Givaudan de Mexico SA de CV	100%		
Netherlands	Givaudan Nederland B.V.	100%		
	Vika B.V.		100%	Virgula B.V.
	Virgula B.V.	100%		
New Zealand	Givaudan NZ Ltd		100%	Givaudan Australia Pty Ltd
Nigeria	Givaudan (Nigeria) Ltd	100%		
Peru	Givaudan Peru SAC	100%		
	Activ International SAC		100%	Vamara Holding SA
Poland	Givaudan Polska Sp.Z.o.o.	100%		
Russia	Givaudan Rus LLC	100%		
Singapore	Givaudan Singapore Pte Ltd	100%		
South Africa	Givaudan South Africa (Pty) Ltd	100%		
Spain	Givaudan Iberica, SA	100%		
Sweden	Givaudan North Europe AB	100%		
Thailand	Givaudan (Thailand) Ltd	100%		
Turkey	Givaudan Aroma Ve Esans Sanayi Ve Ticaret Limited Sirketi	100%		
United Kingdom	Givaudan UK Ltd	100%		
	Major International Ltd		100%	Vika B.V.
	Givaudan Holdings UK Ltd	100%		
United Arab Emirates	Givaudan Middle East & Africa FZE	100%		
	Givaudan United States, Inc.	100%		
United States of America	Givaudan Flavors Coproration		100%	Givaudan Flavors and Fragrances, Inc.
	Givaudan Fragrances Coproration		100%	Givaudan Flavors and Fragrances, Inc.
	Givaudan Flavors and Fragrances, Inc.		100%	Givaudan United States, Inc.
	Activ International, Inc		100%	Vamara Holding SA
Venezuela	Givaudan Venezuela SA	100%		

3. INFORMATIONS RELATIVES A LA SITUATION COMPTABLE ET FINANCIERE DE L'INITIATEUR

3.1. Données financières sélectionnées³

Les données financières figurant ci-dessous pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 31 décembre 2016 doivent être lues en relation avec les états financiers et les états financiers consolidés de l'Initiateur (et les notes correspondantes) qui figurent dans les rapports annuels de Givaudan. Ces rapports annuels sont disponibles sur le site de l'Initiateur (www.givaudan.com).

Performance opérationnelle – Groupe

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre, en millions de CHF sauf indication contraire	2017	2016	Variation en pourcentage
Chiffre d'affaires et résultats			
Chiffre d'affaires du Groupe	5 051	4 663	8,3%
Chiffre d'affaires sur une base comparable (en %)	4,9%	4,2%	
Bénéfice brut	2 250	2 128	5,7%
en% du chiffre d'affaires	44,5%	45,6%	
EBITDA¹	1 089	1 126	(3,3%)
en% du chiffre d'affaires	21,6%	24,1%	
Résultat d'exploitation	869	875	(0,7%)
en% du chiffre d'affaires	17,2%	18,8%	
Bénéfice net part du Groupe	720	644	11,9%
en% du chiffre d'affaires	14,2%	13,8%	
Bilan et flux de trésorerie			
Flux de trésorerie opérationnel	861	805	7,0%
en% du chiffre d'affaires	17,0%	17,3%	
Flux de trésorerie disponible	594	597	(0,5%)
en% du chiffre d'affaires	11,8%	12,8%	
Total des actifs	7 309	6 514	12,2%
Capitaux propres en% du total des actifs	48,4%	50,6%	
Dette nette	1 074	930	15,5%
Total des passifs et fonds propres (in %)	21%	19%	

1. EBITDA : Earnings Before Interest (and other financial income (expense), net), Tax, Depreciation and Amortisation. Il s'agit du bénéfice avant intérêts (et autres produits financiers), impôts et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Note : Les montants indiqués sur une base comparable excluent les effets de change, les acquisitions et les cessions

Les états financiers consolidés de Givaudan ont été préparés en conformité avec les normes internationales d'information financière (IFRS).

3.1.1. Présentation résumée des comptes consolidés audités de Givaudan au 31 décembre 2017

Les comptes consolidés au 31 décembre 2017 de l'Initiateur dans leur version intégrale et le rapport du commissaire aux comptes y afférents figurent dans le Rapport Annuel 2017 disponible sur le site internet de l'Initiateur (www.givaudan.com).

³ Le tableau figurant ci-dessous est extrait du document « Points forts 2017 » accessible en français sur le site internet de Givaudan (www.givaudan.com).

Consolidated Income Statement

For the year ended 31 December

in millions of Swiss francs except for earnings per share data	2017	2016
Sales	5 051	4 663
Cost of sales	(2 801)	(2 535)
Gross profit	2 250	2 128
as % of sales	44,5 %	45,6 %
Selling marketing and distribution expenses	(669)	(640)
Research and product development expenses	(424)	(400)
Administration expenses	(178)	(186)
Share of (loss) profit of jointly controlled entities	-	(1)
Other operating income	42	75
Other operating expense	(152)	(101)
Operating income	869	875
as % of sales	17,2 %	18,8 %
Financing costs	(42)	(51)
Other financial income (expense) net	(32)	(40)
Income before taxes	795	784
Income taxes	(75)	(140)
Income for the period	720	644
Attribution		
Income attributable to equity holders of the parent	720	644
as % of sales	14,2 %	13,8 %
Earnings per share – basic (CHF)	78,18	69,95
Earnings per share – diluted (CHF)	77,54	69,34

Consolidated Statement of Comprehensive Income

For the year ended 31 December

in millions of Swiss francs	2017	2016
Income for the period	720	644
Items that may be reclassified to the income statement		
Cash flow hedges		
Movement in fair value, net	3	(14)
Gains (losses) removed from equity and recognised in the consolidated income statement	5	10
Movement on income tax	-	1
Exchange differences arising on translation of foreign operations		
Change in currency translation	63	(125)
Movement on income tax	-	2
Items that will not be reclassified to the income statement		
Defined benefit pension plans		
Remeasurement gains (losses) of post employment benefit obligations	55	(148)
Movement on income tax	(38)	33
Other comprehensive income for the period	88	(241)
Total comprehensive income for the period	808	403
Attribution		
Total comprehensive income attributable to equity holders of the parent	808	403

Consolidated Statement of Financial Position

As at 31 December

in millions of Swiss francs	2017	2016
Cash and cash equivalents	534	328
Derivative financial instruments	16	9
Derivatives on own equity instruments		3
Financial assets at fair value through income statement	2	1
Accounts receivable – trade	1 147	996
Inventories	902	788
Current tax assets	32	26
Prepayments	123	96
Other current assets	98	96
Current assets	2 854	2 343
Derivative financial instruments	1	–
Property, plant and equipment	1 579	1 442
Intangible assets	2 482	2 311
Deferred tax assets	207	259
Post-employment benefit plan assets	21	12
Financial assets at fair value through income statement	63	59
Jointly controlled entities	33	35
Investment property	16	
Other long-term assets	53	53
Non-current assets	4 455	4 171
Total assets	7 309	6 514
Short-term debt	308	7
Derivative financial instruments	12	32
Accounts payable – trade and others	662	494
Accrued payroll & payroll taxes	149	143
Current tax liabilities	49	46
Financial liability: own equity instruments	93	57
Provisions	57	6
Other current liabilities	195	174
Current liabilities	1 525	959
Derivative financial instruments	60	62
Long-term debt	1 300	1 251
Provisions	67	59
Post-employment benefit plan liabilities	644	722
Deferred tax liabilities	99	93
Other non-current liabilities	76	75
Non-current liabilities	2 246	2 262
Total liabilities	3 771	3 221
Share capital	92	92
Retained earnings and reserves	5 682	5 477
Own equity instruments	(157)	(109)
Other components of equity	(2 079)	(2 167)
Equity attributable to equity holders of the parent	3 538	3 293
Total equity	3 538	3 293
Total liabilities and equity	7 309	6 514

Consolidated Statement of Changes in Equity

For the year ended 31 December

	Share Capital	Retained earnings and reserves	Own equity instruments	Cash flow hedges	Currency translation differences	Remeasurement of post employment benefit obligations	Total equity
2017							
in millions of Swiss francs							
Balance as at 1 January	92	5 477	(109)	(73)	(1 519)	(575)	3 293
Income for the period		720					720
Other comprehensive income for the period				8	63	17	88
Total comprehensive income for the period		720		8	63	17	808
Dividends paid		(515)					(515)
Movement on own equity instruments, net			(48)				(48)
Net change in other equity items		(515)	(48)				(563)
Balance as at 31 December	92	5 682	(157)	(65)	(1 456)	(558)	3 538
2016							
in millions of Swiss francs							
Balance as at 1 January	92	5 373	(79)	(70)	(1 396)	(505)	3 415
Income for the period		644					644
Other comprehensive income for the period				(3)	(123)	(115)	(241)
Total comprehensive income for the period		644		(3)	(123)	(115)	403
Dividends paid		(495)					(495)
Movement on own equity instruments, net			(30)				(30)
Transfers		(45)				45	
Net change in other equity items		(540)	(30)			45	(525)
Balance as at 31 December	92	5 477	(109)	(73)	(1 519)	(575)	3 293

Consolidated Statement of Cash Flows

For the year ended 31 December

in millions of Swiss francs	2017	2016
Income for the period	720	644
Income tax expense	75	140
Interest expense	29	42
Non-operating income and expense	45	49
Operating income	869	875
Depreciation of property, plant and equipment	114	113
Amortisation of intangible assets	104	132
Impairment of long-lived assets	2	6
Other non-cash items		
– share-based payments	35	33
– pension expense	14	(23)
– additional and unused provisions, net	69	10
– other non-cash items	(52)	(10)
Adjustments for non-cash items	286	261
(Increase) decrease in inventories	(107)	(38)
(Increase) decrease in accounts receivable	(125)	(107)
(Increase) decrease in other current assets	(29)	(53)
Increase (decrease) in accounts payable	136	55
Increase (decrease) in other current liabilities	12	52
(Increase) decrease in working capital	(113)	(91)
Income taxes paid	(73)	(127)
Pension contributions paid	(53)	(45)
Provisions used	(10)	(8)
Purchase and sale of own equity instruments, net	(45)	(48)
Impact of financial transactions on operating income/expense, net		(12)
Cash flows from (for) operating activities	861	805
Increase in long-term debt	350	299
(Decrease) in long-term debt	(17)	–
Increase in short-term debt	670	463
(Decrease) in short-term debt	(705)	(663)
Cash flows from debt, net	298	99
Interest paid	(24)	(33)
Purchase and sale of derivative financial instruments, net	–	(8)
Others, net	(7)	–
Cash flows from financial liabilities	267	58
Distribution to the shareholders paid	(515)	(495)
Cash flows from (for) financing activities	(248)	(437)
Acquisition of property, plant and equipment	(191)	(136)
Acquisition of intangible assets	(53)	(40)
Payments for investment property	(1)	–
Increase in share capital of jointly controlled entities		(9)
Acquisition of subsidiary, net of cash acquired	(224)	(331)
Proceeds from the disposal of property, plant and equipment	2	1
Interest received	3	2
Dividends received from jointly controlled entities	2	–
Purchase and sale of financial assets at fair value through income statement, net	–	23
Impact of financial transactions on investing, net	35	–
Others, net	(2)	(13)
Cash flows from (for) investing activities	(429)	(503)
Net increase (decrease) in cash and cash equivalents	184	(135)
Net effect of currency translation on cash and cash equivalents	22	(15)
Cash and cash equivalents at the beginning of the period	328	478
Cash and cash equivalents at the end of the period	534	328

3.1.2. Présentation résumée des comptes sociaux audités de Givaudan au 31 décembre 2017

Les comptes sociaux au 31 décembre 2017 de l'Initiateur dans leur version intégrale et le rapport du commissaire aux comptes y afférents figurent dans le Rapport Annuel 2017 sur le site internet de l'Initiateur (www.givaudan.com).

Income Statement

For the year ended 31 December

in millions of Swiss francs	Note	2017	2016
Income from investments in Group companies	3	145	224
Royalties from Group companies		1,002	916
Other operating income		1	1
Total Operating income		1,148	1,141
Research and development expenses to Group companies		(305)	(278)
Other operating expenses		(46)	(44)
Amortisation and impairment of intangible assets		(64)	(98)
Share of (loss) profit of jointly controlled entities	5	-	(1)
Total Operating expenses		(415)	(421)
Operating income		733	720
Financial expenses		(155)	(204)
Financial income		107	85
Non-operating expenses		(84)	(105)
Income before taxes		601	496
Income taxes		(10)	4
Net income		591	500

Statement of Financial Position

in millions of Swiss francs	Note	31 December 2017	31 December 2016
Cash and cash equivalents		250	112
Accounts receivable from Group companies		186	140
Other current assets		24	7
Accrued income and prepaid expenses		13	10
Current assets		473	269
Loans to Group companies		150	159
Other long-term assets		1	–
Investments in Group companies	3	2,849	2,583
Jointly controlled entities	5	32	35
Other financial assets		10	10
Intangible assets		241	257
Non-current assets		3,283	3,044
Total assets		3,756	3,313
Short-term debt	6	300	
Accounts payable to Group companies		96	82
Other current liabilities		19	18
Deferred income and accrued expenses		2	1
Current liabilities		417	101
Long-term debt	6	1,049	998
Other non-current liabilities		60	62
Non-current liabilities		1,109	1,060
Total liabilities		1,526	1,161
Share capital	8	92	92
Statutory retained earnings	8	18	18
Statutory capital reserves from capital contributions - additional paid-in capital	8	3	3
Voluntary retained earnings	8	1,542	1,542
Own shares	8, 9	(43)	(45)
Available retained earnings			
- Balance brought forward from previous year		27	42
- Net (loss) income for the year		591	500
Equity		2,230	2,152
Total liabilities and equity		3,756	3,313

4. MODALITES DE FINANCEMENT DE L'OFFRE

4.1. Frais liés à l'Offre

Le montant global de tous les frais, coûts et dépenses externes exposés par l'Initiateur dans le cadre de l'opération et de la présente Offre, incluant les honoraires et frais de ses conseils financiers, juridiques et comptables ainsi que les frais de publicité, est estimé à environ 5 500 000 euros (hors taxes).

4.2. Coût et mode de financement de l'Offre

Sur la base d'un Prix de l'Offre de 135 euros par action, dans l'hypothèse où la totalité des actions visées par l'Offre seraient apportées à l'Offre, l'acquisition de la totalité des actions Naturex représenterait un montant maximal d'environ 769 millions d'euros (frais divers et commissions exclus).

L'Initiateur a conclu un emprunt bancaire lui permettant de financer entièrement l'Offre.

5. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« Nous attestons que le présent document, qui a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 juin 2018 et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société Naturex, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction n°2006-07 de l'Autorité des marchés financiers en date du 25 juillet 2006, dans le cadre de l'offre publique d'acquisition initiée par Givaudan SA et visant les actions de Naturex.

Ces informations sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Roberto Garavagno
Group Counsel de Givaudan

Stewart Harris
Head of Corporate Finance de Givaudan

6. ANNEXE 1

Liste des communiqués de presse depuis le 26 janvier 2018, date de la mise en ligne, en anglais, sur le d'une version PDF du Rapport Annuel 2017 de l'Initiateur et accessible sur le site internet Givaudan.com (<https://www.givaudan.com/media/media-releases>)



Menu

Media releases

Search Term(s)

Year

Apply

7 Jun 2018

Givaudan files draft tender offer in cash for the shares of the company Naturex

On 7 June 2018, Givaudan announced that it filed a draft tender offer in cash for the shares of the Company Naturex with the AMF (Autorités des Marchés Financiers).

[> read more](#)

5 Jun 2018

Givaudan completes acquisition of 40.5% of the shares in Naturex and confirms intention to launch cash tender offer for the remaining outstanding shares

Givaudan today announces it has successfully completed the acquisition of 40.5% of the shares of Naturex, a French public listed company, for EUR 135 per share and a total consideration of EUR 522 million.

[> read more](#)

4 Jun 2018

Givaudan completes the acquisition of Expressions Parfumées

Givaudan, the global leader in flavours and fragrances, today announced it has completed the acquisition of Expressions Parfumées, a French fragrance creation house, from its current shareholders, Orfite and Expressions Parfumées' management.

[> read more](#)

14 May 2018

Givaudan completes acquisition of Nutrition Division of Centroflora

Givaudan, the global leader in fragrances and flavours, today announced it has completed the acquisition of the Nutrition Division of Centroflora Group (Centroflora Nutra), a world player in natural extracts.

[> read more](#)

16 Apr 2018

Givaudan Active Beauty to launch Vetivyné™, a new cosmetic active offering powerful beauty benefits

Givaudan Active Beauty combined the world of fragrances and cosmetics to create Vetivyné™, a new patent-pending powerful active ingredient with both anti-ageing benefits and long lasting properties to enhance fragrance wear.

[> read more](#)

11 Apr 2018

2018 annual investor conference

This year's annual investor conference, held in Vernier (Geneva) on 10 April 2018, assembled 39 investors and analysts from institutions in Europe.

[> read more](#)

10 Apr 2018

2018 First quarter sales

In the first three months of 2018 Givaudan recorded sales of CHF 1,308 million, an increase of 5.0% on a like-for-like basis, and 5.4% in Swiss francs compared to the previous year.

[> read more](#)

28 Mar 2018

Givaudan announces changes to the Executive Committee

Givaudan announced today that Chris Thoen, Head of Global Science & Technology, decided for private reasons to retire at the end of August 2018. Currently an EC-member, he will step down from the Executive Committee at the end of May and continue to provide advice on strategic projects until his retirement.

[> read more](#)

26 Mar 2018

Givaudan acquires 40.6% of the shares in Naturex and intends to launch cash tender offer for the remaining outstanding shares

As part of its 2020 strategy to strengthen its capabilities in natural flavour solutions for its customers, Givaudan today announced that it has entered into an agreement to acquire 40.6% of the shares of Naturex, a French public listed company, for EUR 135 per share and a total consideration of EUR 522 million.

[> read more](#)

2017 Sustainability Report

Givaudan's 2017 Sustainability Report is compiled for the first time in accordance with the GRI's new standards framework: Core Option. The Report covers a year of great progress, including the launch of a new and strengthened approach to building a sustainable business for the long term, and sets ambitious targets to reduce our environmental impact and drive responsible sourcing in our supply chains.

[> download](#) (5.31 mb)

20 Mar 2018

Givaudan announces early success in reducing water consumption

Givaudan announced today that it has reached its 2020 target for reducing water consumption three years ahead of schedule. Reaching this important milestone on our journey to greater sustainability is just one of a series of achievements set out in our 2017 Sustainability Report, published today.

[> read more](#)

13 Mar 2018

Bonds issue: Givaudan announces the issue of two Swiss franc domestic bonds

Givaudan SA announces today the issue of two Swiss franc straight bonds of respectively CHF 150,000,000 and CHF 200,000,000 in the Swiss franc domestic market.

[> read more](#)

22 Feb 2018

Givaudan strengthens sustainable patchouli supply chain in Indonesia

Givaudan is strengthening its sustainable patchouli oil sourcing and improving conditions for smallholder producers in its collection network on the island of Sulawesi in Indonesia through a multi-year project funded by the Givaudan Foundation and in cooperation with the international [non-governmental] organisation Swisscontact.

[> read more](#)

6 Feb 2018

Givaudan Active Beauty leads the way in skin microbiome research

Givaudan continues to invest in Active Beauty and its metagenomics platform to boost its pioneering position in the microbiome market. As the only fragrance company with in-house microbiome research capabilities, Givaudan remains committed to making strategic investments that will push the boundaries of scientific innovation to continue leading the microbiome trend.

[> read more](#)

Avertissement

L'Offre est faite aux actionnaires de la Société situés en France, en Suisse et aux États-Unis. Concernant les autres pays, l'Offre n'est pas faite, directement ou indirectement, dans un pays où elle contreviendrait à ses lois et règlements (un "Pays Faisant l'Objet de Restrictions"), et l'Offre ne peut pas être acceptée à l'intérieur d'un Pays Faisant l'Objet de Restrictions. Par conséquent, les copies de ce document et de tout document l'accompagnant ne seront pas, et ne doivent pas être, directement ou indirectement, adressées par mail ou par tout autre moyen, distribuées ou envoyées dans ou à partir d'un Pays Faisant l'Objet de Restrictions lorsque cela contreviendrait aux lois de ce pays. Les personnes (y compris les dépositaires, les mandataires et les fiduciaires) recevant ce document, et tout document l'accompagnant, ne doivent pas l'adresser par mail ou par tout autre moyen, le distribuer ou l'envoyer dans ou à partir d'un Pays Faisant l'Objet de Restrictions car cela pourrait invalider toute prétendue acceptation de l'Offre.

La diffusion de la note d'information, de l'Offre, du présent document et l'acceptation de l'Offre, ainsi que la livraison des actions Naturex peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation ou de restrictions spécifiques (notamment la nécessité de déposer un prospectus ou d'accomplir les démarches requises par le droit local). L'Offre n'est pas ouverte ou soumise au contrôle et/ou à l'autorisation d'une quelconque autorité réglementaire, ailleurs qu'en France et aucune démarche ne sera effectuée en ce sens. Ni le présent document, ni aucun document relatif à l'Offre ne constituent une offre en vue d'acquérir ou de vendre des titres financiers ou ne constituent une sollicitation en vue d'une telle offre dans tout pays où une telle offre serait considérée comme illégale, ne pourrait être valablement faite (en-dehors de la France, de la Suisse et des États-Unis), ou requerrait la publication d'un prospectus ou l'accomplissement de toute autre formalité en application du droit local. Les actionnaires de la Société situés ailleurs qu'en France, en Suisse ou aux États-Unis ne peuvent participer à l'Offre que dans la mesure où une telle participation est autorisée par le droit local auquel ils sont soumis ; l'Offre n'est pas faite à des personnes soumises à de telles restrictions, directement ou indirectement et ne pourra, en aucun cas, faire l'objet d'une acceptation depuis un Pays Faisant l'Objet de Restrictions.

En conséquence, les personnes en possession du présent document sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales qui pourraient éventuellement s'appliquer et doivent se conformer à ces restrictions et dispositions. Le non-respect de l'une de ces restrictions est susceptible de constituer une violation des lois et règlements applicables.

Si vous êtes résident aux États-Unis, vous devez prendre en considération les paragraphes suivants :

L'Offre est faite aux États-Unis conformément à la Section 14(e), et à la Règlementation 14E, du U.S. Securities Exchange Act de 1934 (l'"Exchange Act") et par ailleurs conformément aux exigences du droit français.

L'Offre concerne les titres d'une société de droit français et est soumise aux exigences de procédure et d'information prévues par le droit français, qui sont différentes des exigences du droit américain. Par conséquent, l'Offre est assujettie à certaines exigences en matière de procédure et d'information, notamment en ce qui concerne les droits de retrait, les procédures de règlement et le calendrier des paiements, qui peuvent différer de ceux qui s'appliquent aux offres publiques d'achat faites aux États-Unis selon la procédure et la loi américaine. Selon les informations communiquées à Givaudan, il semblerait qu'aucune *American Depositary Shares* (Actions Américaines de Dépôt) représentant des actions Naturex n'ait été émise en vertu des *American Depositary Receipts* (Certificats Américains de Dépôt) dont bénéficiait Naturex et, par conséquent, l'Offre ne porte pas sur les *American Depositary Shares*.

Conformément à, et dans les limites autorisées par la loi applicable, la pratique normale du marché français et la Section 14e-5 de l'*Exchange Act*, Givaudan ou ses affiliés, ou ses mandataires ou ses courtiers (agissant en qualité d'agents) ou les affiliés des conseillers financiers de Givaudan peuvent occasionnellement acquérir, ou conclure des accords pour acquérir, des actions Naturex en dehors des États-Unis dans un autre cadre que l'Offre et avant ou pendant la période d'ouverture de l'Offre. Ces achats peuvent avoir lieu

sur le marché des actions aux prix en vigueur ou dans le cadre de transactions privées à des prix négociés. Ces acquisitions, ou accords en vue d'acquérir, se conformeront à toutes les règles françaises applicables et à la Section 14e-5 de l'*Exchange Act*. Toute information sur ces acquisitions sera rendue publique aux États-Unis dans la mesure où cette information est rendue publique en France.

Il peut être difficile pour les actionnaires américains de la Société de faire valoir leurs droits ainsi que toute réclamation découlant des lois américaines sur les valeurs mobilières, car la Société et l'Initiateur ne sont pas situés aux États-Unis et que certains ou la totalité de leurs dirigeants et administrateurs peuvent ne pas être résidents d'un pays qui n'est pas soumis au droit américain. Les actionnaires américains peuvent ne pas être en mesure de poursuivre une société non américaine ou ses dirigeants ou administrateurs devant un tribunal, qu'il soit ou non américain, pour violation des lois américaines sur les valeurs mobilières. De plus, il peut être difficile de contraindre une société non américaine et ses filiales de se soumettre au jugement d'un tribunal américain.

Ni la *Securities and Exchange Commission*, ni aucune des autorités de régulation financière des États-Unis ne se sont prononcées favorablement ou défavorablement au sujet de l'Offre, ni ne se sont prononcées sur le bien-fondé ou le caractère équitable de l'Offre ou ne se sont prononcées sur l'adéquation ou le caractère complet de l'information présentée dans la note d'information ou dans le présent document. Toute déclaration contraire constitue une infraction criminelle aux États-Unis.

La réception de sommes d'argent, dans le cadre de l'Offre, par un actionnaire américain de Naturex peut constituer une opération imposable soumise à l'impôt sur le revenu américain et soumise aux lois américaines et locales applicables. Chaque actionnaire de Naturex, situé ou résidant aux États-Unis, doit consulter son conseiller professionnel indépendant s'il accepte l'Offre, et notamment, sans ce ceci soit limitatif, sur les conséquences fiscales associées à son choix de participer à l'Offre.